



Compte rendu de la séance du 08 février 2024

Présents : Michel PONCELET, Valérie TOUSCH, Romain WATRIN, Jacqueline BIENAIME, Françoise FERY, Franck MARECO

Représentés :

Secrétaire(s) de la séance: Françoise FERY

Ordre du jour:

- convention jumelage avec le Centre de formation Initiale des Militaires du rang 151^{ème} Régiment d'infanterie ;

questions diverses :

- portail cour arrière de la salle des fêtes ;
- conseil communautaire ;
-

Délibérations du conseil :

DE_2024_001 CHARTE DU JUMELAGE AVEC LE CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MILITAIRES DU RANG 151^{EME} REGIMENT D'INFANTERIE ET LA COMMUNE DE CHATTANCOURT

Le Maire présente et fait lecture à l'assemblée de la charte de jumelage avec le centre de formation initiale des militaires du rang 151^{ème} du Régiment d'Infanterie.

Il propose au Conseil Municipal de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte**, à l'unanimité, la charte de jumelage avec le centre de formation initiale des militaires du rang 151^{ème} du Régiment d'Infanterie.

Et **AUTORISE** le Maire à signer la charte.

Questions diverses :

- fermeture de la cour arrière de la salle des fêtes ;
- déroulement de la cérémonie du 8 mai avec l'association du Talou ;
- information et invitation des membres du conseil au conseil communautaire qui aura lieu le 15/02/2024 à 20 h 30 ;
- Monsieur RIBOLZI Pascal (PDG de BERTHOLD et natif du village) souhaite faire un legs à la commune sous forme de participation financière et matériel à la rénovation d'une fontaine située Grande Rue ou une plateforme de jeux, Petite Rue ;
- la fête des écoles du RPI du Grand Verdun aura lieu le 8/06/2024 dans la cour et les locaux de la mairie ;
- Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 ;
- La société OKTAVE ne veut pas verser la subvention de 11004 € concernant la rénovation du presbytère malgré de nombreuses démarches (courriers, appel téléphoniques et interpellations

verbales auprès de l'Etat, de la Région et du Département). Monsieur le Maire a sollicité l'aide de la Région Grand Est et d'un avocat ;

- Le problème de parking pour les camions a été résolu ;
- La taille des arbustes sous les lignes téléphoniques et fibre optique sont à la charge de la commune. L'opération sera prévue avant le 1er avril ;
- Une plantation de sapins est proposée sur la parcelle communale cadastrée ZB 37 ;
- Il y a un manque de tout à l'égout et d'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune. La société VEOLIA applique la loi de contrôle par rapport à la qualité de rejet des eaux usés.